

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-255

présenté par

M. Charles de Courson, M. Castellani, M. Colombani, Mme Dubié, M. El Guerrab, M. Favennec
Becot, M. Pancher, Mme Pinel et M. Pupponi

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	0	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	0	5 000 000
Recherche spatiale	0	0
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	5 000 000	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Recherche culturelle et culture scientifique	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
TOTAUX	5 000 000	5 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose d'ajouter 5 millions d'euros à l'Action 17.02 « Soutien aux nouvelles technologies de l'énergie (IFPEN) dans le programme 190 »Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durable«. Ainsi, un retrait de 5 millions d'euros est effectué dans le programme 172 »recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaire« au niveau de l'Action 14 »Moyens généraux et d'appui à la recherche« .

L'IFP Énergies nouvelles a considérablement déployé ses recherches vers les énergies renouvelables hors pétrole. Il convient de l'encourager dans cette évolution, destinée à accélérer la mise au point des carburants de deuxième génération.